

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Ajouter ici le logo de la structure porteuse



Code de champ modifié

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « A.O.L.T.J. »

DOSSIER : AP2_n° 88

Intitulé du projet : *Créer un nouveau maillon dans le parcours résidentiel pour sécuriser et favoriser l'accès au logement : la colocation jeune en sous-location.*

Porteur du projet : *Association Ornaise pour le Logement Temporaire des Jeunes (A.O.L.T.J.)*

Evaluateur du projet : *LERFAS Laboratoire – Etude, Recherche, Formation En Action Sociale*

Région(s) d'expérimentation : Alençon, Flers, Mortagne au Perche ou Argentan

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : 1^{er} Mars 2010

Mis en forme : Couleur de police : Bleu, Exposant

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

_Calendrier

Mars à juillet 2010

Préparation :

- *Rencontre et information avec les principaux organismes prescripteurs (Missions Locales, C.A.S. (Circonscription d'Action Sociale),
- *Travail sur la mise en place du projet avec l'équipe éducative et administrative.
- *Suivi du projet avec les membres du Conseil d'Administration et les principaux financeurs de l'Association.

Août à octobre 2010

- *Rencontre avec les bailleurs sociaux du département (S.A.G.I.M., Orne Habitat et Logis Familial).
- *Mise en place du Comité de Pilotage (A.O.L.T.J., Cabinet Lerfas et service de l'Etat).
- *Réunions d'information C.L.L.T.J. (Commission Locale du Logement Temporaire des Jeunes) sur Alençon, Argentan, Flers et Mortagne au Perche.
- *Validation de la charte de collocation, règlement intérieur et bail.
- *Recherche et ameublement logement

Novembre à Décembre

- *objectif accueillir 4 à 6 jeunes en colocation

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

1) Location logements

➤ Alençon :

- Location d'un logement T4 à partir du 28 septembre 2010 avec la SAGIM (bailleur social) logement dans le quartier de Perseigne.
- Le logement a été équipé de façon à prévenir les conflits
- A notre demande, les travaux ont été réalisés par le bailleur (réfection des 3 chambres) pour l'adapter à la colocation.
- Location d'un logement T4. Les travaux seront terminés fin Janvier 2011.

➤ Flers :

- Demande d'un logement T4 auprès des bailleurs sociaux pour février 2011

➤ Mortagne – Argentan

- Etude en cours pour évaluer l'opportunité d'un logement en colocation
- Une réflexion est en cours : le quatrième logement pourrait être en colocation en ALT ou sous-location. Des jeunes souhaiteraient vivre cette expérience mais leur situation financière ne leur permet pas d'honorer le différentiel de loyer.

2) Documents

➤ Validation des documents : Règlement intérieur, charte du colocataire, bail de sous-location en colocation

3) Evaluation

- Questionnaire destiné aux jeunes à la recherche d'un logement (groupe témoin) testé et validé
- Questionnaire destiné aux jeunes sur des questions évaluatives pendant la durée du séjour travaillé entre l'évaluateur et l'équipe éducative.

4) Communication

➤ Auprès de l'ensemble des partenaires (missions locales,), des rencontres sont programmées en janvier : CAS Alençon ; CAS Argentan, CFA d'Alençon....

➤ Une inauguration est prévue quand le logement sera complètement opérationnel avec l'accueil des premiers jeunes.

➤ Plusieurs demandes sont en cours, nous accueillerons les premiers jeunes en colocation en Février 2011

5) Comité de pilotage

➤ Nous prévoyons une prochaine réunion du comité de pilotage début juin 2011

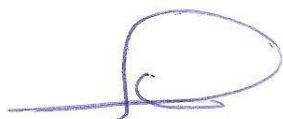
CERTIFICAT :

Je soussigné, **Monsieur Pierre CHANTREL.**, responsable de la structure porteuse du projet AP2_n° 88., certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

Le Président,

P. CHANTREL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.